

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1080 22 octobre 2005

SOMMAIRE

Atimo S.A.H., Luxembourg	ments et de Participations S.A.H., Luxem-	
Agence Immobilière Henri Goedert, S.à r.l., Luxem-	O O	1824
bourg 51832	, ,	1822
Air Terminal Publicity Luxembourg S.A., Luxem-	Compagnie Financière Les Erables, S.à r.l., Luxem-	
bourg 51836	bourg 51	1810
Alternet S.A., Luxembourg 51818	Crédit Lyonnais S.A., Lyon 51	1820
Antenor Holding S.A., Luxembourg 51795	De Maupassant S.A., Luxembourg 51	1810
Antwerp Investissement S.A., Luxembourg 51823	Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy S.C.P.A.,	
Antwerp Investissement S.A., Luxembourg 51823	8	1839
Anwolux Espace Carrelages S.A., Mamer 51804	Diaemme, S.à r.l., Luxembourg 51	1840
Anwolux Espace Cuisines, S.à r.l., Mamer 51804	Dipylon S.A., Luxembourg 51	1833
Anwolux Montage, S.à r.l., Mamer 51804	Dipylon S.A., Luxembourg 51	1833
Anwolux, S.à r.l., Mamer 51804	Donaldson Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 51	1825
Aretino Holding S.A., Luxembourg 51797	E.T.S., Equipements Techniques Spéciaux, S.à r.l.,	
Asset Technology Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	Luxembourg 51	1835
bourg 51837	Eagle-Spirit S.A.H., Luxembourg 51	1802
Atoz S.A., Luxembourg 51832	Eagle-Spirit S.A.H., Luxembourg 51	1804
Bacur S.A., Luxembourg 51833	EHI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 51	1832
Balegem S.A., Luxembourg 51798	EHI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 51	1832
Braathen Holding (Luxembourg) S.A., Luxem-	Electricité Kyll S.A., Diekirch 51	1806
bourg 51806	Emerging Markets Investment Fund, Sicav, Sennin-	
C.A. Luxembourg I, S.à r.I., Münsbach 51797	gerberg	1837
C.F.M. S.A., Luxembourg	Ets Bourgeois, S.à r.l., Foetz 51	1814
C.P.L. S.A., Comptoir Pharmaceutique Luxembour-		1796
geois, Foetz 51809	European Information Technology Services, S.à r.l.,	
Can't Stop S.A., Luxembourg 51817	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1839
Caves Rommes, S.à r.l., Capellen 51838	European Information Technology Services, S.à r.l.,	
Centower Investments, S.à r.l., Luxembourg 51816	_ · ·	1839
Centre Marbres, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 51824	European Information Technology Services, S.à r.l.,	
Chamly International S.A., Luxembourg 51805		1839
Chamly International S.A., Luxembourg 51805	European Information Technology Services, S.à r.l.,	
Chamly International S.A., Luxembourg 51805	•	1840
COFIBOL, Compagnie Financière et Boursière	European Real Estate Rüsselsheim II, S.à r.l., Nie-	
Luxembourgeoise S.A., Luxembourg 51821	•	1816
COFIBOL, Compagnie Financière et Boursière		1835
Luxembourgeoise S.A., Luxembourg 51822	_	1810
COGINPAR, Compagnie Générale d'Investisse-		1810
ments et de Participations S.A.H., Luxem-	, ,	1796
bourg	5 /	811
COGINPAR, Compagnie Générale d'Investisse-	· ,	1824
,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	



Fipollux Holding S.A., Luxembourg	51795	NN Metal Holding S.A., Luxembourg	51824
Fluens, S.à r.l., Luxembourg	51831	Nouvelle Luxlait Produits, S.à r.l., Luxembourg	51806
GEFA, Gesellschaft für Fassadenreinigung S.A., Lu-		Office Freylinger S.A., Strassen	51840
xembourg	51836	Office Freylinger S.A., Strassen	51840
Gestoria S.A., Luxembourg	51834	Omni-Logic S.A., Bertrange	51805
Goedert Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	51819	Oriel S.A.H., Luxembourg	51797
Goedert Participations S.A., Luxembourg	51834	Orion Finance II Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	
Goedert-Helfent Immobilière S.A., Luxembourg.	51834	bourg	51833
Gosselies S.A., Foetz	51814	Orion Master II Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	
Gramado Holding S.A., Luxembourg	51826	bourg	51833
Gramado Holding S.A., Luxembourg		Parc Faïence S.A., Luxembourg	51823
Grand Garage de Mondercange, S.à r.l., Monder-		Pinonord S.A., Luxembourg	
cange	51836	Power Group Holding S.A., Luxembourg	
Grands Crus Selection S.A., Howald	51837	Power Group Holding S.A., Luxembourg	
Groupe Krimar S.A., Bertrange	51832	Private Investigation Office, S.à r.l., Luxembourg.	
Hardwick Properties, S.à r.l., Luxembourg	51839	(Les) Propriétaires Réunis, S.à r.l., Luxembourg	
Hibiscus S.A.H., Luxembourg	51825	R. Goedert S.A., Luxembourg	
Hoffmann Frères, S.à r.l., Mersch	51837	Reimerwé, S.à r.l., Luxembourg	
House of Arts & Design, S.à r.l., Bereldange	51820	Renov-In, S.à r.I., Luxembourg	
House of Arts & Design, S.à r.l., Bereldange	51821	Reuters InterTrade Direct S.A., Luxembourg	
Immobilière du Quartier K S.A., Differdange	51822	Rosann S.A.H., Luxembourg	
IT Realty (Cantalupo), S.à r.l., Luxembourg	51794	Rosette S.A., Luxembourg	
Joint Bulk Investors S.A., Luxembourg	51825	S.B.M. (Sales Business Matérials), S.à r.l., Wind-	
Keytrade Luxembourg S.A., Luxembourg	51817	hof	51823
Kronospan Luxembourg S.A., Sanem	51809	S.M. International S.A., Luxembourg	
LBC Finance, S.à r.I., Luxembourg	51797	S.T. Sharesmarket, S.à r.l., Luxembourg-Kirch-	
Leonce Holding S.A., Luxembourg	51796	berg	51809
Limpertsberg Conseils, S.à r.l., Luxembourg	51800	Salford Shipping Investments S.A., Luxembourg.	
Luchim Chemicals S.A., Foetz	51810	SCI Keller, Fentange	
Lux-Part S.A., Bridel	51795	Schrainerei Richarts Tom, S.à r.l., Mondercange.	
Luxaviation S.A., Findel	51826	Scirocco Investments S.A., Luxembourg	
Luxaviation S.A., Findel	51826	Shelton Properties, S.à r.l., Luxembourg	
Luxima, S.à r.l., Strassen	51835	Softcare, S.à r.l., Kehlen	
M-Plify S.A., Luxembourg	51825	Soludec Development, S.à r.l., Luxembourg	
M.E.R Holding, S.à r.l., Luxembourg	51799	Spin S.A., Luxembourg	
Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	51798	Sprumex S.A., Luxembourg	
Marial Immobilière S.A., Differdange	51822	THIERCO, Thiercompany S.A., Luxembourg	
Marine Investments S.A., Luxembourg	51826	Thistleford S.A.H., Luxembourg	
Meranti Investments, S.à r.l., Luxembourg	51800	Tycon S.A., Sandweiler	
Mercuria Services S.A., Luxembourg	51809	Typhoon Consulting, S.à r.l., Niederanven	
Moretta S.A., Luxembourg	51798	U.A.S., Universal Automation Systems S.A.,	31777
Morgan Stanley Sicav, Luxembourg	51770	Foetz	51917
Nemian Life & Pensions S.A., Senningerberg	51800	Viking Capital S.A., Luxembourg	
Nevada Investments S.A., Luxembourg	51799	Waldy Luxembourg, S.à r.l., Bonnevoie	
New RIH Holdings S.A., Luxembourg		Winexco S.A., Luxembourg	
New RIH Holdings S.A., Luxembourg	51814	THIEACO S.M., Luxellibourg	31030
INEW INIT FIGURES S.M., LUXEITIDOURG	31014		

IT REALTY (CANTALUPO), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 108.081.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2005

Première résolution

L'Assemblée a accepté la démission comme gérant de la Société de M. Michael Hughes Capaccio résident à Via Nazioni Unité n° 2, Zibido San Giacomo (Milan).

Pour extrait Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049873.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.



LUX-PART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours. R. C. Luxembourg B 24.552.

. Luxeiiibi

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg, le 20 juillet 2004 à 10.30 heures

- L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Gisela Kraus de sa qualité d'administrateur. Est nommé nouvel administrateur pour la remplacer Monsieur Ludwig Kammerer, administrateur de société, A-6353 Going/ Kitzbühel, 49 Kapellenweg.
- Les mandats des tous les administrateurs ainsi que du Commissaire aux Comptes sont reconduits et expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Les mandats sont donc répartis comme suit:

Conseil d'Administration:

- Madame Berendina Alberta ten Brinke, administrateur de sociétés, L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
- Monsieur Ludwig Kammerer, administrateur de société, A-6353 Going/Kitzbühel, 49 Kapellenweg.
- Monsieur Marius Kaskas, économiste, L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.

Commissaire aux Comptes:

- CER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, dont le siège social se trouve à Belize City, 35 Regent Street, Beize.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047067.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ANTENOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.173.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

ANTENOR HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(047323.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ROSANN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 20.476.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01266, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047324.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

FIPOLLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 70.643.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01268, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047328.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.



SPRUMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 40.666.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

(047326.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

EURO-LAND, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 22.222.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01269, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047330.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

FICASTOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 70.641.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047331.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

THIERCO, THIERCOMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 71.503.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047332.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

LEONCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 62.624.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047381.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



ORIEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 50.771.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047333.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ARETINO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 68.061.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01281, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047334.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

LBC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 100.497.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 3 juin 2005 à 15.15 heures

Est présente:

LBC LUXEMBOURG HOLDING,

Ordre du jour

- Transfert du siège social.

Résolution

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.30 heures.

Pour LBC LUXEMBOURG HOLDING

J. Quintus

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01951n. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047355.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

C.A. LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 13.000.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 78.956.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique du 28 avril 2005 que le siège social de la société a été transféré du 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach avec effet immédiat.

Münsbach, le 30 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF01951w. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047453.3/556/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



C.F.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 24.414.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047384.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

MORETTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 35.814.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047387.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

THISTLEFORD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 94.151.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047391.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

BALEGEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 37.407.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047393.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(047397.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



M.E.R HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 95.874.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(047398.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

SPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.200.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(047401.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

NEVADA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.041.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(047422.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

S.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.498.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(047423.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

TYPHOON CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 151, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 74.766.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(047472.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



LIMPERTSBERG CONSEILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 98.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(047475.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

NEMIAN LIFE & PENSIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 55.637.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Signature.

(047513.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ROSETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 31.733.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047553.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

PRIVATE INVESTIGATION OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1016 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.677.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTIGATION OFFICE, S.à r.l.

Signature

(047557.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

MERANTI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 17.500.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 85.333.

Acte Constitutif publié à la page 29393 du Mémorial C n° 613 du 19 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

F. Bergman

Gérant

(047704.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



PINONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine. R. C. Luxembourg B 92.746.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

DUNISTON S.A., société de droit panaméen, établie et ayant son siège social à Panama, République du Panama, Arango-Orillac Building, 2nd floor, East 54th Street ici représentée par Monsieur Hubert Janssen en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, en date du 22 décembre 2004, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I. Que la société anonyme PINONORD S.A., ayant son siège social à 6, rue Heine L-1720 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 92.746, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 3 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 512 du 13 mai 2003.
- II. Que le capital social de la société anonyme PINONORD S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à 31.000,- EUR, représenté par 310 actions d'une valeur nominale de 100,- EUR, intégralement libérées.
- III. Que la comparante déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société PINONORD S.A.
- IV. Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.
- V. Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.
 - VI. Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur de la société dissoute.
- VII. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- VIII. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prénommé a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

J. Elvinger.

(047167.3/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

SCI KELLER, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5811 Fentange, 134, route de Bettembourg. R. C. Luxembourg E 232.

Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2005

L'an deux mille cinq, le vingt deux avril.

Se sont réunis:

- 1. MOSBERG HOLDING S.A., sise 134, route de Bettembourg à L-5811 Fentange, immatriculée au R.C.S. Luxembourg B numéro 88.556, ici représentée par M. Stéfan Rodrigues;
- 2. José Vitor Silva Simoes, gérant de société, né à Tondela, (Portugal), le 10 mai 1965, demeurant à L-5898 Syren, 11, rue de Dalheim.

Lesquels comparants ont acté ce qui suit:

- Que la société civile immobilière KELLER, ayant son siège social à L-3316 Bergem, a été constituée suivant acte reçu par Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du dix neuf avril deux mille un.
- Que le capital social est fixé à deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 2.479,-), divisé en cent (100) parts sociales de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cent (EUR 24,79) chacune, entièrement libérées.
- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:



Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-3316 Bergem, 3C, rue de Schifflange, à L-5811 Fentange, 134, route de Bettembourg, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Art. 4. Le siège social est établi à Fentange.»

Deuxième résolution

L'assemblée constate qu'en vertu de cessions de parts sociales / d'intérêts du 15 février 2005:

- José Vitor Silva Simoes a cédé 60 parts sociales / d'intérêts à MOSBERG HOLDING S.A.;

Ces cessions de parts sociales / d'intérêts sont approuvées conformément à l'article six (6) des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil.

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales / d'intérêts leur cédées à partir de la date de la cession.

Troisième résolution

A la suite des cessions de parts sociales ci avant mentionnées, l'article cinq (5) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 2.479,-), divisé en cent (100) parts sociales / d'intérêts de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cent (EUR 24,79) chacune, détenues comme suit:

1. MOSBERG HOLDING S.A., prédite, soixante parts sociales	60
2. M. José Vitor Silva Simoes, prédit, quarante parts sociales	40
Total: cent parts sociales	100»

Quatrième résolution

Est nommé gérant de la société:

Nouri Allaili, prédit et ce pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Fentange, date qu'en tête des présentes.

MOSBERG HOLDING / J. V. Silva Simoes

Signature / -

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04853. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047248.3/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

EAGLE-SPIRIT S.A.H., Société Anonyme Holding, (anc. EAGLE-SPIRIT S.A.).

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel. R. C. Luxembourg B 30.295.

L'an deux mille cinq, le quinze avril.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EAGLE-SPIRIT S.A. avec siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, constituée sous la dénomination de EAGLE-SPIRIT S.A.H., suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 25 mars 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 224 du 17 août 1989, modifiée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 25 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 522 du 11 juillet 2001, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 6 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 636 du 19 juin 2004, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 30.295.

L'assemblée est présidée par Maître Claude Wassenich, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Sylvie Leick, employée privée, demeurant à Hunsdorf.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Francine Moto, employée privée, demeurant à B-Arlon.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société en EAGLE-SPIRIT S.A.H., et modification subséquente de l'article premier des statuts.



2. Changement de l'objet social pour lui donner un objet de société holding soumise à la loi du 31 juillet 1929, et modification subséquente de l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.»

- 3. Révocation du conseil d'administration et nomination d'un nouveau conseil d'administration.
- 4. Révocation du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en EAGLE-SPIRIT S.A.H. et de modifier, par conséquent, l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme holding sous la dénomination de EAGLE-SPIRIT S.A.H.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société de celui d'une société de participation financière en celui d'une société holding soumise à la loi du 31 juillet 1929, et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer le conseil d'administration actuel, à savoir

- Maître Claude Wassenich, avocat à la Cour, demeurant à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, président du conseil d'administration,
 - Madame Sylvie Leick, employée privée, demeurant à L-7395 Hunsdorf, 12, rue de Steinsel, et
 - Madame Thérèse Brasseur, professeur, demeurant à L-5762 Hassel, 3, rue des Champs,

et de leur donner décharge pleine et entière.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement:

- a) ALAWIES S.A., société de droit panaméen, avec siège social à Panama-City (République de Panama),
- b) STRAUBING INTERNATIONAL S.A., société de droit panaméen, avec siège social à Panama-City (République de Panama), et
 - c) Maître Claude Wassenich, prénommé.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille dix.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur François Weis, réviseur d'entreprises, demeurant à L-8124 Bridel, 22, rue des Carrefours, de ses fonctions de commissaire aux comptes, et de lui donner décharge pleine et entière.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement Madame Thérèse Brasseur, professeur, demeurant à L-5762 Hassel, 3, rue des Champs.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille dix.

Plus ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: C. Wassenich, S. Leick, F. Moto, E. Schlesser.



Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, vol. 1475, fol. 93, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

E. Schlesser.

(047596.3/227/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

EAGLE-SPIRIT S.A.H., Société Anonyme Holding, (anc. EAGLE-SPIRIT S.A.).

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 30.295.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

E. Schlesser.

(047598.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ANWOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 18.037.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 juin 2005.

Signature.

(047578.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ANWOLUX MONTAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 22.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 juin 2005.

Signature.

(047580.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ANWOLUX ESPACE CARRELAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.858.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 juin 2005. Signature.

(047582.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ANWOLUX ESPACE CUISINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 83A, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 75.017.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 juin 2005.

(047585.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Signature.



SALFORD SHIPPING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme, (anc. SALFORD INVESTMENTS S.A.).

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 94.844.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 mai 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2005.

F. Kesseler.

(047618.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

OMNI-LOGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 95.454.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 mai 2005, réf. DSO-BE00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 8 juin 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(047620.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.755.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(047643.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.755.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(047668.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

CHAMLY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 62.755.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque Domiciliataire

Signatures

(047646.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



Signature.

ELECTRICITE KYLL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9233 Diekirch, 20, avenue de la Gare. R. C. Diekirch B 101.203.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 mai 2005, réf. DSO-BE00227, a été déposé au registre de

commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Ettelbruck, le 8 juin 2005.

(047623.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

BRAATHEN HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.108.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

(047628.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

NOUVELLE LUXLAIT PRODUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 27, boulevard Marcel Cahen. R. C. Luxembourg B 108.424.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le six juin.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

La SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA CENTRALE PAYSANNE LUXEMBOURGEOISE, en abrégée CEPAL, une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 13.879, représentée par son conseil d'administration actuellement en foncions, ici dûment représenté par Monsieur Marco Gaasch, président du conseil d'administration, demeurant à Nothum et Monsieur Marc Fisch, vice-président du conseil d'administration, demeurant à Calmus, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée à un acte de définition d'apport reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour, numéro précédent de son répertoire;

Laquelle comparante, représentée comme susdit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Art. 1er. Il est formé par le présent, entre le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de NOUVELLE LUXLAIT PRODUITS, S.à r.l. (ciaprès, la Société), qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- 1. La transformation de tous lait et produits laitiers en produits de consommation ou produits servant de matières premières à des produits de consommation.
- 2. Toutes opérations consistant à fabriquer et manufacturer des produits fruités et jus concentrés, des produits nonlaitiers, ainsi que tous produits complémentaires et supplémentaires à ces derniers.
- 3. La mise en valeur de la production telle qu'elle résulte de ce qui est spécifié sub 1. et 2. et de toute autre production de laiterie, de production similaire et apparentée, sa commercialisation, son transport, sa distribution et sa vente.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

- **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 4.660.000,- (quatre millions six cent soixante mille euros) représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 4.660,- (quatre mille six cent soixante euros) chacune.
- Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.



- Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 9. En cas d'associé unique, les parts sociales sont librement transmissibles à des non-associés. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales seront librement transmissibles entre associés. Les parts sociales ne seront transmissibles à des tiers non-associés qu'avec l'accord préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital de la Société.

En cas de pluralité d'associés, toute cession de parts entre associés est soumise à un droit de préemption en faveur des associés de la Société. Chaque associé qui désire céder n'importe quelle ou toutes ses parts sociales (les «Parts») devra le notifier aux autres associés et au Conseil de gérance par lettre recommandée. La notice de la cession devra contenir: (i) le nombre de Parts que l'associé désire céder; (ii) l'identité du futur cessionnaire; (iii) les conditions, y compris le prix de vente proposé pour les Parts, sous lesquelles le cédant propose de céder ses Parts au cessionnaire. Le droit de préemption doit être exercé endéans une période de préemption de huit (8) Jours Ouvrables («Jour Ouvrable» signifie un jour au cours duquel les banques sont normalement ouverts au Luxembourg) à partir de la date de l'envoi de la notice de la cession par lettre recommandée. Si un ou plusieurs associés n'exercent pas leur droit de préemption, les autres associé(s) pourront acquérir sur une base proportionnelle les Parts que l'associé propose de céder et pour lesquelles les associés n'ont pas voulu exercer leur droit de préemption. Au cas, et même dans ce cas, où le droit de préemption n'a pas été entièrement exercé, le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance devra notifier au cédant et aux autres associés endéans huit (8) Jours Ouvrables après expiration de la période de préemption que les Parts, ou s'il y a lieu, la partie correspondante des Parts pour lesquelles aucun droit de préemption n'a été exercé conformément à ce qui précède, pourront être cédées par application des exigences prévues par l'article 189 de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi»).

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.
- Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par rassemblée des associés représentant plus de la moitié du capital social. La révocation du ou des gérants ne doit pas intervenir pour des causes légitimes.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par les signatures de deux membres quelconques du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme ou email, télex ou télécopie, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.



En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

- Art. 14. L'année sociale de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

- Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.
- **Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par l'apport en nature suivant:

Commune de Mersch, section D de Beringen:

Partie du numéro 215/2176, lieu dit «In Lohr», d'une contenance totale de 293,62 ares, plus précisément indiqués sur le croquis annexé à l'acte de définition d'apport précédant les présentes, savoir:

- a) un terrain bâti contenant une usine pour la fabrication de crème glacée, d'une contenance approximative de 50 ares marquée par le chiffre romain l;
- b) un terrain non bâti entourant le premier, d'une contenance approximative de 60 ares, marqué par le chiffre romain

La définition et l'origine de propriété desdits immeubles sont plus amplement reprises dans l'acte de définition d'apport reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour, numéro précédent de son répertoire, ledit acte contenant les ajoutes et restrictions afférentes à l'apport ci-dessus et qui sera enregistré en même temps que les présentes.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 51.000,- (cinquante et un mille euros).

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à 1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Claude Steinmetz, employé privé, né le 30 avril 1967 à Ettelbruck, avec adresse professionnelle à L-1311 Luxembourg, 27, boulevard Marcel Cahen.

2. Le siège social est établi à L-1311 Luxembourg, 27, boulevard Marcel Cahen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Gaasch, M. Fisch, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 6 juin 2005, vol. 432, fol. 56, case 4. – Reçu 46.600 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 juin 2005.

(047964.3/225/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.



KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 46.483.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Signature.

(047629.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

MERCURIA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 48.840.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 2 juin 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- * l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:
- Monsieur Georges Prost, expert-comptable, demeurant à Pully (Suisse);
- Monsieur Paul Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Guy Harles, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Claude Kremer, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Greg Cremen, consultant, avec adresse professionnelle à Luxembourg;
- Monsieur Nicolaus Bocklandt, cadre dirigeant, avec adresse professionnelle à Luxembourg;

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour MERCURIA SERVICES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047639.3/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

S.T. SHARESMARKET, S.à r.l., Société à responsabilitée limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 104.875.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(047645.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

C.P.L. S.A., COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 5.735.

Le bilan au 31 décembre 2004 ainsi que le bilan consolidé, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00515, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juin 2005.

COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A.

A. Seck

Directeur général

(047688.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



COMPAGNIE FINANCIERE LES ERABLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 98.940.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

A. Lorang.

(047689.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

LUCHIM CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 25.906.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juin 2005.

LUCHIM CHEMICALS S.A.

A. Seck

Administrateur

(047690.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

F.R. PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 58.156.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société SOCIETE F.R. PROPERTIES S.A. qui s'est tenue en date du 6 mai 2005 que:

La société MM ADVISORS, S.à r.l., avec adresse professionnelle à L-2324 Luxembourg; 4, avenue Pescatore est nommé comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010 en remplacement de Mademoiselle Nadine Hirtz démissionnaire avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF01951x. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047696.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

F.R. PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 58.156.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF01967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDOVISSY & ASSOCIES

Signature

(047695.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

DE MAUPASSANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 100.063.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF01968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDOVISSY & ASSOCIES

Signature

(047693.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



FINAN P.A.Q. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 108.434.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Nicolò Giovani Maria Musini, industriel, né à Milan (Italie), le 3 juillet 1956, demeurant à 06024 Gubbio (Italie), Ponte d'Assi, 46, Via S. Maria Maddalena.
- 2.- Monsieur Gabriele Brancaleoni, commerçant, né à Gubbio (Italie), le 8 mars 1964, demeurant à 06024 Gubbio (Italie), 47, Semonte.
- 3.- Monsieur Fausto Laurini, employé, né à Gubbio (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant à Desenzano del Garda-Brescia (Italie), 153, Via di Vittorio.
- 4.- Monsieur Claude Laurini, ingénieur, né le 24 janvier 1961 à Thionville (F), demeurant à F-57330 Volmerange les Mines, 10, rue Caluseo d'Adda.
- 5.- Monsieur Carlos Manuel Da Silva Tavares, promoteur immobilier, né à Santa Clara/Coimbra, le 5 décembre 1958, demeurant à L-3511 Dudelange, 58, rue de la Libération.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1er. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de FINAN P.A.Q. S.A.
 - Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Dudelange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet l'import-export de biens de consommation, de produits manufacturés, de matières premières ainsi que la prise de participation dans des sociétés étrangères dans le but de favoriser le développement économique et social de ces entreprises.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euro (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euro (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

Les actions peuvent être cédées librement entre actionnaires. Avant chaque cession d'actions envisagée à une personne qui n'est pas actionnaire, le cédant doit informer le conseil d'administration de la société par lettre recommandée en indiquant l'identité du cessionnaire, ainsi que le nombre des actions à céder. Le conseil d'administration doit informer les autres actionnaires par écrit endéans une semaine de la cession projetée. Les autres actionnaires bénéficient d'un droit d'achat préférentiel des actions prévues pour la revente à un prix correspondant à la valeur nominale adapté à l'indice du coût de la vie (moyenne mensuelle), l'indice de base étant celui en vigueur au moment de la constitution de la société. Au cas où plusieurs actionnaires étaient intéressés à la reprise des actions, leur droit d'achat préférentiel sera proportionnel au nombre des actions déjà détenues dans la société. L'actionnaire intéressé à reprendre des actions doit - sous peine de forclusion - en informer le conseil d'administration endéans la quinzaine de l'avis qu'il aura reçu du conseil d'administration comme indiquée ci-dessus.

La disposition ci-dessus est également applicable en cas de transfert pour cause de décès d'une personne physique, actionnaire de la société.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.



- Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.
 - Art. 8. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué sera nommé par la première assemblée générale extraordinaire.

Art. 10. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateurdélégué en ce qui concerne la gestion journalière de la société, au delà, par la signature conjointe d'un administrateur avec co-signature obligatoire de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des statuts.

Surveillance

Art. 11. Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité simple des actions présentes ou représentées, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) années. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs sont élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale statuant à une majorité simple des actions présentes ou représentées avec ou sans motif.

Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille cinq.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque actionnaire de la société aura droit à chaque assemblée des actionnaires à un vote pour chaque action.

- **Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 15 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations, et ce, pour la première fois en l'an deux mille six.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Dissolution - Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

51813



Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Nicolò Giovani Maria Musini, prénommé, sept cent vingt actions	720
2) Monsieur Gabriele Brancaleoni, prénommé, cinquante actions	
3) Monsieur Fausto Laurini, prénommé, cinquante actions	50
4) Monsieur Claude Laurini, prénommé, quatre-vingt-dix actions	90
5) Monsieur Carlos Manuel Da Silva Tavares, prénommé, quatre-vingt-dix actions	90
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR), se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Nicolò Giovani Maria Musini, prénommé,
- b) Monsieur Gabriele Brancaleoni, prénommé,
- c) Monsieur Fausto Laurini, prénommé.
- 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 37.917, avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix.

4. Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Nicolò Giovani Maria Musini, prénommé.

- 5. Le siège social est fixé à l'adresse suivante:
- L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Musini, G. Brancaleoni, C. Laurini, F. Laurini, M. Da Silva Tavares, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 1485, fol. 55, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 mai 2005.

P. Bettingen.

(048093.3/202/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

U.A.S., UNIVERSAL AUTOMATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 20.060.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juin 2005.

U.A.S. S.A.

A. Seck

Administrateur

(047692.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



ETS BOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 40.176.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juin 2005.

ETS BOURGEOIS, S.à r.l.

A. Seck

Gérant

(047699.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

GOSSELIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 46.630.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juin 2005.

GOSSELIES S.A.

A. Seck

Administrateur

(047700.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

NEW RIH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.420.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juin 2005. H. Hellinckx.

(048468.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

NEW RIH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.420.

In the year two thousand five, on the ninth of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of NEW RIH HOLDINGS S.A. (the «Corporation»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 15th December 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (the «Mémorial») N° 100 on 16th February 1998. The articles of incorporation have been amended by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 21st December 2000, published in the Mémorial N° 715 on 3rd September 2001.

The meeting was presided by Mrs Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Mrs Sophie Laguesse, licenciée en droit, residing in Luxembourg.

The Board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record:

I. That the agenda of the meeting is as follows:

A. Conversion of the capital of the Corporation into pounds sterling with effect from 1st April 2005 at the pound sterling / euro exchange rate prevailing as at the close of business on 31st March 2005 so that the amount of two billion euro (EUR 2,000,000,000.-) representing the capital is converted into one billion three hundred and seventy five million two hundred thousand pound sterling (GBP 1,375,200,000.-) and the restatement of the capital at one billion three hundred million pound sterling (GBP 1,300,000,000.-), the balance of the existing capital consisting in seventy five million two hundred thousand pound sterling (GBP 75,200,000.-) being allocated to paid in surplus.

- B. Consequent amendment of paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation.
- II. The shareholders represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed. The said list will be attached to this deed to be filed with the registration authorities.



- III. As it appears from the said attendance list, the whole corporate capital is represented at the present meeting.
- IV. All the shareholders represented having declared that they have had due notice and had been satisfactorily informed of the agenda prior to the meeting, no convening notices were necessary.
- V. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

It is resolved to convert the capital of the Corporation into pounds sterling with effect from 1st April 2005 at the pound sterling / euro exchange rate prevailing as at the close of business on 31st March 2005 so that the amount of two billion euro (EUR 2,000,000,000.-) representing the capital is converted into one billion three hundred and seventy five million two hundred thousand pound sterling (GBP 1,375,200,000.-) and to restate the capital at one billion three hundred million pound sterling (GBP 1,300,000,000.-), the balance of the existing capital consisting in seventy five million two hundred thousand pound sterling (GBP 75,200,000.-) being allocated to paid in surplus.

Second resolution

It is therefore resolved to amend the 1st paragraph of article be read as follows:

«The subscribed capital of the Corporation is set out at one billion three hundred million pound sterling (GBP 1,300,000,000.-) divided into six hundred and thirty-two thousand (632,000) shares with no par value.»

There being nothing further on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation are estimated at two thousand euro (2,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day aforementioned. And after reading these minutes, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

En l'an deux mille cinq, le neuf mai.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch.

A été tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de NEW RIH HOLDINGS S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, constituée par acte du 15 décembre 1997 de Maître Jacques Delvaux, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») N° 100 du 16 février 1998. Les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, le 21 décembre 2000, publié au Mémorial N° 715 le 3 septembre 2001.

L'assemblée a été présidée par Madame Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme secrétaire et scrutateur Madame Sophie Laguesse, licenciée en droit, résidant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été dûment constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire soussigné, d'acter:

- I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- A) Conversion du capital social de la Société en Livres Sterling avec effet au 1er avril 2005 au taux de conversion GBP Sterling / euro prévalant à la clôture du marché le 31 mars 2005, de telle sorte que le montant de deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-) représentant le capital est converti en un milliard trois cent soixante quinze millions deux cent mille Livres Sterling (GBP 1.375.200.000,-) et la refixation du capital social à un milliard trois cents millions de Livres Sterling (GBP 1.300.000.000,-), la différence de soixante quinze millions deux cent mille Livres Sterling (GBP 75.200.000) avec le capital existant étant affectée à la réserve prime d'émission.
 - B) La modification subséquente du paragraphe 1er de l'article 5 des statuts de la Société.
- II. Les actionnaires représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les porteurs de procuration, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné resteront annexés au présent acte. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.
 - III. Il apparaît de la prédite liste de présence que l'entièreté du capital social est représentée à la présente assemblée.
- IV. Tous les actionnaires représentés ayant déclaré avoir été informés de manière satisfaisante de l'ordre du jour, aucune convocation n'a été nécessaire.
- V. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut validement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de convertir le capital social de la Société en Livres Sterling avec effet au 1^{er} avril 2005 au taux de conversion GBP Sterling / euro prévalant à la clôture du marché le 31 mars 2005, de telle sorte que le montant de deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-) représentant le capital est converti en un milliard trois cent soixante quinze millions deux cent mille Livres Sterling (GBP 1.375.200.000,-) et de refixer le capital social à un milliard trois cents millions de Livres Sterling (GBP 1.300.000.000,-), la différence avec le capital existant de soixante quinze millions deux cent mille Livres Sterling (GBP 75.200.000,-) étant allouée à la réserve prime d'émission.



Deuxième résolution

Il est décidé en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour être lu comme suit:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à un milliard trois cents millions de Livres Sterling (GBP 1.300.000.000,-) divisé en six cent trente-deux mille (632.000) actions sans valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de n'importe quelle forme qui seront supportés par la Société sont estimés à deux mille euros (2.000,- EUR).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais déclare que à la demande des parties ce procès-verbal a été rédigé en anglais et est suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait et passé au Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: K. Panichi, S. Laguesse, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 13 mai 2005, vol. 431, fol. 64, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

H Hellinckx

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1er juin 2005.

(048467.3/242/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

CENTOWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 17.500.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 85.280.

Acte Constitutif publié à la page 28670 du Mémorial C n° 598 du 17 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

J. Dercksen

Gérant

(047705.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

EUROPEAN REAL ESTATE RÜSSELSHEIM II, Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht. R. C. Luxembourg B 108.128.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 9 mai 2005 que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l., initialement constituée sous la dénomination de KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à la Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97.795 a cédé quinze (15) des parts sociales qu'elle détenait dans la Société à M. Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950, demeurant à Mühlheim-Ruhr (Allemagne), Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne).

EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l. reste propriétaire de deux cent trente-cinq (235) parts sociales dans la Société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047744.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.



CAN'T STOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Aciérie.

R. C. Luxembourg B 33.600.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 18 mai 2004

Première résolution

Révocation de l'ensemble du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Nomination aux fonctions d'administrateur pour 6 ans de:

- 1. Monsieur Ed. Sauer, administrateur, demeurant 10, Montée du Grund, L-1644 Luxembourg.
- 2. Maître Guillaume Lochard, avocat à la cour, demeurant 4, rue Pierre de Coubertin à L-1358 Luxembourg.
- 3. Monsieur José Jumeaux, Administrateur, demeurant 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Nomination aux fonctions de commissaires aux comptes de IGESTIA S.A., 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Troisième résolution

Proposition au conseil d'administration de désigner Monsieur Ed. Sauer administrateur délégué.

Pour extrait sincère et conforme

CAN'T STOP S.A.

Un mandataire

Ed. Sauer

Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2005, réf. LSO-BC05607. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047724.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 62, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 69.935.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Voortman

Administrateur-Délégué

(047728.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

REUTERS InterTrade DIRECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 39.373.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 janvier 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Société et Associations n° 270 du 20 juin 1992.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02124, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REUTERS InterTrade DIRECT S.A.

Signature

(047749.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

SCIROCCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 87.955.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

(047858.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.



ALTERNET S.A., Société Anonyme, (anc. TISCALI LUXEMBOURG S.A.).

Registered office: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 69.842.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of May.

Before us, the undersigned notary lean Seckler, residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company TISCALI LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen, (R.C.S. Luxembourg section B number 69.842), incorporated under the name of WORLD ONLINE S.A., by deed of the Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on the 29th of April 1999, published in the Mémorial C, number 565 of the 22nd of July 1999,

whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the said notary Gérard Lecuit on the 23rd of March 2001, published in the Mémorial C, number 978 of the 8th of November 2001, containing the change of the company's name into TISCALI LUXEMBOURG S.A.,

and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on the 5th of May 2004, published in the Mémorial C, number 711 of the 9th of July 2004,

having a subscribed capital fixed at three million Euro (3,000,000.- EUR), represented by three thousand (3,000) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.

The meeting is presided by Mr Mourad Dahoumane, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Viviane Schwartz, employee, professionally residing in Junglinster.

The meeting elects as scrutineer Mr Edward Ojo, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Change of the name of the company into ALTERNET S.A., and subsequent amendment of article one of the articles of association.
 - 2.- Miscellaneous.
- B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- C) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- D) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change the name of the company into ALTERNET S.A., and subsequently to amend article one of the articles of association as follows:

«Art. 1. There exists a stock company («société anonyme») under the name of ALTERNET S.A.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty Euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil statuses and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TISCALI LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen, (R.C.S. Luxembourg B numéro 69.842), constituée sous la dénomination sociale de WORLD ONLINE S.A., suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 29 avril 1999, publié au Mémorial C, numéro 565 du 22 juillet 1999,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Gérard Lecuit en date du 23 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 978 du 8 novembre 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en TISCALI LUXEMBOURG S.A.,



et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 mai 2004, publié au Mémorial C, numéro 711 du 9 juillet 2004,

ayant un capital souscrit fixé à trois millions d'euros (3.000.000,- EUR), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mourad Dahoumane, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Viviane Schwartz, employée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Edward Ojo, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination de la société en ALTERNET S.A., et modification afférente de l'article premier des statuts.
 - 2.- Divers.
- B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en ALTERNET S.A., et de modifier en conséquence l'article premier des statuts comme suit:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ALTERNET S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Dahoumane, V. Schwartz, E. Ojo, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juin 2005, vol. 531, fol. 96, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 juin 2005. J. Seckler.

(049527.3/231/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

GOEDERT IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.235.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048282.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



MORGAN STANLEY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 29.192.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF02565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047861.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme.

Siège social: F-69002 Lyon, 18, rue de la République.

R. C. Luxembourg B 5.480.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Moinil

Directeur Adjoint

(047872.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

HOUSE OF ARTS & DESIGN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7240 Bereldange, 12, route de Luxembourg. H. R. Luxemburg B 104.601.

Im Jahre zweitausendfünf, am achtzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

- 1) Herr Alexander Wolff, Diplom Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in 69, Route de Differdange, L-4437 Soleuvre;
- 2) Frau Rosanna Bazzucchi, Bankangestellte, wohnhaft in 69, Route de Differdange, L-4437 Soleuvre;
- 3) Frau Verena Lüthi-Stebler, Selbständige, wohnhaft in Hagmannstr. 3, CH-4665 Oftringen.

Die obengenannten Komparenten, handelnd in der Eigenschaft als alleinige Gesellschafter von HOUSE OF ARTS & DESIGN, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 69, route de Differdange, L-4437 Soleuvre, gegründet durch Urkunde des amtierenden Notars vom 7. Dezember 2004, im Mémorial C, Nummer 182 vom 1. März 2005 veröffentlicht und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von und zu Luxemburg in der Sektion B Nr. 104.601 (die «Gesellschaft»).

Welche erklären, ausführlich über die Beschlüsse, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind, informiert zu sein:

Tagesordnung:

- 1.- Verlegung, mit Wirkung zum 1. Juni 2005, des Gesellschaftssitzes von 69, route de Differdange, in L-4437 Soleuvre nach 12, route de Luxembourg, L-7240 Bereldingen.
 - 2.- Diesbezügliche Abänderung des Artikels 4, Absatz 1 der Statuten, der folgendermassen gelesen wird:

Art. 4. (erster Absatz). «Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bereldingen.»

3.- Sonstiges.

haben den amtierenden Notar aufgefordert, folgendes festzuhalten:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftssitz der Gesellschaft, mit Wirkung zum 1. Juni 2005, von seiner jetzigen Anschrift, 69, route de Differdange, L-4437 Soleuvre, nach 12, route de Luxembourg, L-7240 Bereldingen, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt eine diesbezügliche Abänderung des Artikels vier (4), Absatz 1 der Statuten. Derselbe Absatz 1 des Artikels vier (4) erhält fortan folgenden Wortlaut:

Art. 4. (erster Absatz). «Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bereldingen.»

Worüber Urkunde, aufgenommen in Beles, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Wolff, R. Bazzucchi, V. Lüthi-Stebler, J.-J. Wagner.



Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2005, vol. 893, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 9. Juni 2005. J.-J. Wagner. (048486.3/239/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

HOUSE OF ARTS & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 12, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 104.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2005.

J.-J. Wagner.

(048487.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

COFIBOL, COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay. R. C. Luxembourg B 20.803.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., en abrégé COFIBOL, ayant son siège social à L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 20.803, constituée sous la dénomination de COPAFI S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 août 1983, publié au Mémorial C, numéro 289 du 24 octobre 1983. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 février 2005, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Vedrenne, Président du Conseil d'Administration, demeurant à St. Remy de Provence.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Pire, agent de change, demeurant à Charleroi.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel Parizel, administrateur-délégué, demeurant à (B) Attert.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:
- 1) Modification de l'article 2, alinéa 2, 4ème tiret en remplaçant le texte «gérer des patrimoines pour comptes de tiers» par le texte «gérer des patrimoines pour compte de tiers, en ce compris la gestion de compartiments d'OPC (dont les fonds de gestion alternative) exercée dans le cadre d'un contrat de gestion sur une base individuelle conclue avec une société de gestion d'OPC.»
- 2) Insertion, après le 4ème tiret du deuxième alinéa de l'article 2 des statuts du texte suivant: «- Exercer l'activité d'agent de transfert et de registre, de domiciliation pour les OPCVM.»
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

- III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les six mille (6.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.
- IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.
 - V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2, alinéa 2, 4ème tiret en remplaçant le texte «gérer des patrimoines pour comptes de tiers» par le texte «gérer des patrimoines pour compte de tiers, en ce compris la gestion de compartiments d'OPC (dont les fonds de gestion alternative) exercée dans le cadre d'un contrat de gestion sur une base individuelle conclue avec une société de gestion d'OPC.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer après le 4ème tiret du deuxième alinéa de l'article 2 des statuts le texte suivant: «- Exercer l'activité d'agent de transfert et de registre, de domiciliation pour les OPCVM.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Vedrenne, J.-J. Pire, M. Parizel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, vol. 24CS, fol. 45, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

P. Frieders.

(051578.3/212/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

COFIBOL, COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay. R. C. Luxembourg B 20.803.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

P. Frieders.

(051579.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

IMMOBILIERE DU QUARTIER K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 35.755.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047885.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

MARIAL IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 35.756.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047886.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

SOFTCARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8285 Kehlen, 30, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 30.313.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047887.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

COBETON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 14.954.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047891.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.



REIMERWE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg. R. C. Luxembourg B 48.412.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00928, a été déposé au registre

de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047893.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

SOLUDEC DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.372.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

S.B.M. (SALES BUSINESS MATERIALS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 18, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 22.545.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047897.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

PARC FAÏENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.018.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juin 2005.

Signature.

(047898.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

ANTWERP INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.710.

L'actif net au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Signature.

(048124.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

ANTWERP INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.710.

L'actif net au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Signature.

(048121.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.



NN METAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 74.190.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(047925.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

CENTRE MARBRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 202, route de Belval.

R. C. Luxembourg B 57.995.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047947.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

LA FINANCIERE DU LIERRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 53.370.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048038.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

COGINPAR, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 5.136.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour COGINPAR, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(048144.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

COGINPAR, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 5.136.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour COGINPAR, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(048148.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.



HIBISCUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 37.665.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF01983, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048040.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

RENOV-IN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Aciérie.

R. C. Luxembourg B 98.536.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

DONALDSON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.029.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

(048118.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

JOINT BULK INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 38.727.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02164, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048186.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

M-PLIFY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 47, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 80.206.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire relative aux comptes annuels 2004 tenue au siège social de la société le 13 avril 2005

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décide de poursuivre les activités de la société malgré les pertes subies.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Strassen, le 6 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049618.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.



LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.404.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048204.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.404.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048202.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

VIKING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 28.179.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048187.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

MARINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 26.316.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02141, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048189.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 70.585.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GRAMADO HOL-DING S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 70.585, constituée suivant acte notarié en date du 25 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 708 du 23 septembre 1999 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 763 du 24 juillet 2004.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Madame Caroline Waucquez, juriste, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Hélène Hertgen, employée privée, demeurant à Volmerange-les-Mines.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Insertion à l'article 7 des statuts de la possibilité au Conseil d'Administration de prendre des décisions par résolutions circulaires;



- 2. Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires;
- 3. Refonte des statuts dans la version française sans modification de l'objet social;
- 4. Adoption d'une version anglaise des statuts;
- 5 Divers
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter à l'article 7 des statuts la possibilité pour le Conseil d'Administration de prendre des résolutions par voie circulaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par conséquent le premier alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit le quatrième mardi du mois de juin à dix heures trente au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide une refonte complète des statuts sans modification de l'objet social et l'adoption d'une version anglaise. Les statuts auront désormais la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1er. Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de GRAMADO HOLDING S.A.
- Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux millions trente et un mille euros (EUR 2.031.000,-) représenté par quatre-vingt-un mille deux cent quarante (81.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les actions sont et resteront nominatives.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cent millions d'euros (EUR 100.000.000,-) avec ou sans émission d'actions nouvelles jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;



- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication au Mémorial du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2004 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires, quant à la partie du capital social autorisé qui d'ici-là n'aura pas été réalisée par le conseil d'administration

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme notariée, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme notariée par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Cession d'actions

Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des autres actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

A cet effet, l'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée en indiquant le nombre et les numéros des actions dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés. Dans les quinze jours de la réception de cette lettre, le conseil d'administration transmet la demande aux autres actionnaires par lettre recommandée.

Les autres actionnaires doivent alors informer le conseil d'administration de leur agrément ou de leur refus par lettre recommandée dans le mois de la réception de la lettre les avisant de la demande de cession, faute de quoi ils sont censés avoir agréé la cession. Au cas où la demande de cession est refusée par les actionnaires dans les conditions qui précèdent, les actionnaires représentant au moins la moitié du capital social désigneront la personne de leur choix qui achètera les actions proposées à la valeur fixée par le commissaire.

A défaut par les actionnaires de ce faire dans le mois de la réception de la lettre du conseil d'administration, le conseil d'administration sera tenu de désigner endéans un mois une personne qui achètera les actions à la valeur prémentionnée. A défaut par le conseil d'administration de ce faire, l'actionnaire sera libre pendant trois mois de céder ses actions aux cessionnaires proposés.

Si un actionnaire se trouve en état de déconfiture, de surséance de paiement, de mise sous curatelle ou de faillite, il doit en informer le conseil d'administration et doit offrir ses actions aux autres actionnaires. Les autres actionnaires seront tenus de désigner dans un mois la personne de leur choix qui achètera les actions offertes à la valeur précitée.

En cas de décès d'un actionnaire, les héritiers sont tenus d'offrir les actions ayant appartenu à l'actionnaire décédé aux actionnaires suivant la procédure indiquée ci-avant pour la déconfiture.

Les droits de vote attachés aux actions ayant appartenu à l'associé décédé sont suspendus jusqu'au moment où ces actions deviennent la propriété de l'acquéreur désigné.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

- Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par résolutions circulaires.
- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par lettre, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par résolutions circulaires.

Une décision écrite signée par tous les administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits ayant le même contenu.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.



Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- **Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le quatrième mardi du mois de juin à dix heures trente au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

- Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.
- **Art. 18.** Les présents statuts sont rédigés en langue française suivie d'une version anglaise. En cas de divergences entre la version française et la version anglaise, la version française prévaut.

Version anglaise:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

- Art. 1. A limited holding company (société anonyme holding) is established under the denomination GRAMADO HOLDING S.A.
 - **Art. 2.** The registered office shall be in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature occur or are imminent and are likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries, the registered office may be provisionally transferred abroad. However, such temporary measure shall have no effect on the nationality of the company, which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

- Art. 3. The duration of the company shall be unlimited.
- **Art. 4.** The object of the company shall be to take directly or indirectly participating interests in any form in other companies and to manage, to control and develop such participating interests.

The company may in particular use its funds for the establishment, management, development and liquidation of a portfolio composed of all securities and licences from all origin, participate at the creation, development and control of any company, acquire by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, all securities and licences, realise these by sale, transfer, exchange or otherwise, develop these interests and licences, grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

The company may carry on any commercial and industrial activity and take participating interests in private companies.

In general the company shall take any measure and carry out any operation related to or conducive to the accomplishment of its objects, provided such measure or operation remains within the limits established by the Law of 31 July 1929 concerning Holding Companies.

Art. 5. The share capital is set at two million thirty-one thousand euros (EUR 2,031,000.-) represented by eighty-one thousand two hundred forty (81,240) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

The shares are and shall remain registered shares.

The company's shares may be created, at the owner's option as certificates representing single or multiple shares.

The company may repurchase its own shares under the conditions provided for by law.

Authorised capital

The share capital may be increased from its present amount to one hundred million euros (EUR 100,000,000.-) with or without the issue of new shares having the same rights and obligations as the existing shares.

The board of directors is fully authorised and empowered:

- to effect such increase in capital either in a single portion or by successive portions, by the issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or, following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporating of profits or reserves into the capital;
- to determine the place and the date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of subscription to and payment on the additional shares;
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to shares to be issued within the limits of the authorised capital.



This authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication in the Mémorial of the minutes of the extraordinary general meeting dated 10 May 2004 and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the part of the authorised capital which at that time has not been realised by the board of directors.

As a consequence of each increase in capital effected and duly documented in the form of a notarial deed, the first paragraph of the present article shall be amended so as to correspond to the increase effected thus; such modification shall be documented in the form of a notarial deed by the board of directors or by any persons appointed to do so.

Transfer of shares

Shares cannot be transferred inter vivos to persons other than existing shareholders, except with the consent of the other existing shareholders representing at least half of the share capital.

For that purpose, the shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the board of directors by registered letter indicating the number and the serial numbers of the shares which he would like to transfer, and the name, the first name, the profession and the domicile of the proposed transferee(s). Within fifteen days of receipt of this letter, the board of directors shall inform all the other shareholders by registered letter of the transfer request.

The other shareholders shall inform the board of directors of their agreement or their refusal by registered letter within one month of receipt of the letter informing them of the transfer request. Failure to reply shall be deemed to constitute acceptance of the transfer. If the proposed transfer is rejected by the shareholders in the aforesaid conditions, shareholders representing at least half of the existing share capital shall designate the person of their choice, who will purchase the shares at a price to be determined by the auditor.

If the existing shareholders fail to nominate a buyer within one month of receipt of the letter from the board of directors, the board of directors must nominate within a further month a person who will purchase the shares at the above-mentionned price. If the board of directors fails to do so, the shareholder shall be free during a period of three months to transfer his shares to the designated transferee(s).

Any shareholder who becomes insolvent, is granted a suspension of payements, is placed under guardianship or is declared bankrupt shall inform the board of directors and offer his shares to the other shareholders. Within one month the existing shareholders shall nominate a buyer of their choice who will purchase the offered shares at the said value.

If a shareholder passes away, his heirs must offer the shares of the deceased shareholder to the shareholders in accordance with the procedure set out above for insolvent shareholders.

Any voting rights attached to the shares of the deceased shareholder shall be suspended until they have been acquired by a nominated purchaser.

The company may repurchase its own shares under the conditions prescribed by law.

Administration - Supervision

Art. 6. The company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and may be re-elected; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, after which a definitive election shall be effected at the next general meeting.

Art. 7. The board of directors is empowered to perform such acts as shall be necessary for or conducive to achieving the company's objects. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Association are within the scope of the board of directors.

Decisions of the board of directors can be taken by circular resolutions.

Art. 8. The board of directors shall elect a chairman from among its members; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly resolve and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In the event of urgent matters, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In the event of a tie, the chairman shall have a casting vote.

Resolutions of the board of directors may be taken by circular resolutions.

A written resolution, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors duly convened and held. Such a resolution can be documented in a single document or in several documents having the same content.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the company in connection with such management to one or more directors, managers or other officers; these need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors shall require prior authorisation by the general meeting.

Art. 10. The company shall be bound by either the joint signatures of any two directors or by the single signature of the delegate of the board.

The company shall however be duly committed by the single signature of one director towards the Public Authorities.

Art. 11. The company shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and may be re-elected; they may be removed at any time.

Financial year - General meeting

Art. 12. The company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December.



Art. 13. Convening notices for all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. They may be dispensed with if all the shareholders are present or represented and declare that they have got knowledge of the agenda in advance.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share shall carry one vote.

- **Art. 14.** The general meeting of the company duly constituted shall represent the entire body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify all acts that concern the company.
 - Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the provisions of the law.

Art. 16. The annual general meeting shall be held at the company's registered office or such other place as indicated in the convening notices on the fourth Tuesday in June at 10.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next business day.

- Art. 17. The Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Association do not provide otherwise.
- **Art. 18.** These articles of association are worded in French followed by an English version. In case of divergences between the French and the English version, the French version will prevail.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Waucquez, H. Hertgen, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, vol. 24CS, fol. 33, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

F. Baden.

(051731.2/200/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 70.585.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(051733.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

FLUENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 86.873.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048206.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

SCHRAINEREI RICHARTS TOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3911 Mondercange, 4, rue de la Colline.

R. C. Luxembourg B 81.159.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048207.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.



EHI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 97.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048214.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

EHI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 97.908.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048215.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

GROUPE KRIMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité Am Wenkel.

R. C. Luxembourg B 84.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048208.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

ATOZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Luxembourg, 1, rue Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 101.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 juin 2005.

ATOZ

Signature

(048251.3/4170/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

AGENCE IMMOBILIERE HENRI GOEDERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 28.360.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048283.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



ORION MASTER II LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 101.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02487, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048262.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

ORION FINANCE II LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 101.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048265.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

BACUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.230.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048285.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

DIPYLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.357.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour DIPYLON S.A.

Signature

(048358.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

DIPYLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.357.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour DIPYLON S.A.

Signature

(048355.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



GOEDERT-HELFENT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 64.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048286.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

GOEDERT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.236.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048288.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

R. GOEDERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(048289.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

GESTORIA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 7.490.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

J. Elvinger

Notaire

(048484.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

WALDY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1429 Bonnevoie, 74, rue Tony Dutreux. R. C. Luxembourg B 64.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02380, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour la Gérance

Signature

(048606.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



E.T.S., EQUIPEMENTS TECHNIQUES SPECIAUX, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7-9, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 39.975.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQUIPEMENTS TECHNIQUES SPECIAUX, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(048326.3/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

EUROSEC FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, (anc. EUROSEC LTD).

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 107.224.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

J. Elvinger

Notaire

(048488.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

TYCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Z.I. Rolach.

R. C. Luxembourg B 30.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02700, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour TYCON S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(048526.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

LUXIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 136, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 72.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02703, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour LUXIMA, S.à. r.l.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(048530.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

LES PROPRIETAIRES REUNIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 54.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02377, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour la Gérance

Signature

(048609.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



AFIMO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2145 Luxembourg, 115, rue Cyprien Merjai.

R. C. Luxembourg B 25.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02706, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour AFIMO S.A.H.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(048532.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

GEFA, GESELLSCHAFT FÜR FASSADENREINIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 62A, rue des Muguets.

R. C. Luxembourg B 41.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02709, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour GEFA, GESELLSCHAFT FÜR FASSADENREINIGUNG S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(048537.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

WINEXCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2145 Luxembourg, 115, rue Cyprien Merjai.

R. C. Luxembourg B 23.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02712, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour WINEXCO S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(048541.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

AIR TERMINAL PUBLICITY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 98.952.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Signature.

(049258.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.343.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l.

Signature

(048967.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.



GRANDS CRUS SELECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1842 Howald, 18, avenue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 66.832.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02715, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour GRANDS CRUS S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

(048543.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

HOFFMANN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7501 Mersch, 25, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 18.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02719, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 9 juin 2005.

Pour HOFFMANN FRERES, S.à. r.l.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

(048546.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

ASSET TECHNOLOGY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 101.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour la Gérance

Signature

(048612.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

EMERGING MARKETS INVESTMENT FUND, Sociéte d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 27.018.

Extrait des résolution prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG tenue le 9 novembre 2001

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CHASE MANHATTAN BANK LUXEMBOURG S.A. (la «Société») tenue le 9 novembre 2001 a décidé:

- Le changement de dénomination sociale de la Société pour devenir J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A. La Société J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A. (anciennement CHASE MANHATTAN BANK S.A.) est liquidateur de EMERGING MARKETS INVESTMENT FUND depuis le 11 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour EMERGING MARKETS INVESTMENT FUND

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire et Liquidateur

M. Marangelli

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049008.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



POWER GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 40.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(048616.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

POWER GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 40.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02378, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(048614.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

SHELTON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 66.977.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 26 du 18 janvier 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03288, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(048683.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

CAVES ROMMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8320 Capellen, Zone Industrielle Hireboesch.

R. C. Luxembourg B 32.926.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2005

L'assemblée accepte, avec effet au 31 mai 2005, la démission du gérant actuel Monsieur Pierre Welbes.

L'assemblée nomme, avec effet au 26 avril 2005, Monsieur Jean-Paul Rommes, employé privé, demeurant à L-6830 Berbourg, 29 Duerfstrooss, comme nouveau gérant, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Capellen, le 26 avril 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

BITBURGER BRAUEREI TH. SIMON, GmbH

Signatures

I. Seckler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02770. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049752.3/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.



HARDWICK PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 70.163.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 625 du 19 août 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03293, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(048685.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY S.C.P.A.,

Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 54.840.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIRST TRUST, Société anonyme

Signature

(049107.3/751/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 76.814.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIRST TRUST, Société anonyme

Signature

(049252.3/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 76.814.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIRST TRUST, Société anonyme

Signature

(049253.3/751/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIRST TRUST, Société anonyme

Signature

(049254.3/751/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.



EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 76.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIRST TRUST, Société anonyme

Signature

(049256.3/751/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

OFFICE FREYLINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 234, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 65.192.

Le bilan au 31 décembre 2002, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01389, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(049268.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

OFFICE FREYLINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 234, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 65.192.

Le bilan au 31 décembre 2003, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(049269.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

DIAEMME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 98.563.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005. Signature.

(049260.3/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck